



Forum mondial sur Jeunesse, Paix et Sécurité

AMMAN DECLARATION DES JEUNES SUR LA JEUNESSE, LA PAIX ET LA SECURITE

Adoptée à Amman en Jordanie le 22 août 2015

Nous, les jeunes du monde entier, réunis ici à Amman, en Jordanie les 21-22 août 2015 lors du Forum mondial sur la jeunesse, la paix et la sécurité, exprimons notre engagement à vivre dans une société mondiale en paix. Aujourd'hui, avec plus de jeunes que jamais à l'échelle mondiale, nous inclure dans les efforts engagés pour atteindre stabilité et sécurité est un impératif démographique.

Nous exprimons notre gratitude à son Altesse Royale le Prince héritier Al Hussein Bin Abdullah II pour ses efforts et son soutien, ainsi qu'au Royaume hachémite de Jordanie pour avoir accueilli ce forum mondial et pour s'être engagé à poursuivre approfondir la discussion sur la question de la jeunesse, la paix et la sécurité.

Avec cette déclaration, nous présentons une vision commune et proposons un chemin vers un cadre politique renforcé qui pourra nous soutenir dans la prévention et transformation de conflit, la lutte contre la violence extrémiste et la radicalisation, et la consolidation de la paix.

Cette déclaration a été élaborée par des jeunes et est le résultat d'une longue délibération entre jeunes du monde entier pour assurer une approche inclusive et intégrée. A cet égard, nous :

Nous basons sur les principes de la Charte des Nations Unies et reconnaissons que la responsabilité principale du Conseil de sécurité en vertu de la Charte est de maintenir la paix et la sécurité au niveau international ;

Faisons référence à la nécessité de reconnaître et de soutenir le rôle des jeunes dans la mise en œuvre du 16ème Objectif de développement durable des Nations Unies dans le programme de développement post-2015 ;

Rappelons l'importance des **principes directeurs sur la participation des jeunes dans la consolidation de la paix** afin de créer une fondation qui assure la participation et la contribution des jeunes à la construction de la paix, y compris pendant et après les conflits ;

Reconnaissons que nous, les jeunes, sommes engagés dans la construction l'élaboration d'une paix durable dans nos communautés en tant que contributeurs positifs à la paix, à la justice et à la réconciliation ;

Apprécions le travail continu des gouvernements et organisations, au niveau national comme au niveau international, pour engager les jeunes dans la reconstruction de la paix ;

Reconnaissons le statut vulnérable de nombreux jeunes, y compris les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ;

Demandons aux organisations gouvernementales et non-gouvernementales, aux associations et organismes, y compris la société civile dirigée par les jeunes, à collaborer avec nous pour assurer la mise en œuvre des points d'actions suivants :

1. PARTICIPATION DES JEUNES ET LEUR LEADERSHIP DANS LA PAIX ET LA SECURITE

Nous, les jeunes, sommes très engagés dans la transformation des conflits, la lutte contre la violence et la construction de la paix. Pourtant, nos efforts restent largement invisibles, non reconnus, et même remis en cause faute de mécanismes participatifs et inclusifs adéquats et de possibilités de partenariat avec des organismes décisionnels. Nous implorons les législateurs de développer des mécanismes efficaces pour le leadership et la participation des jeunes dans l'élaboration de décisions politiques aux niveaux local, national et international. Nous devons aussi renforcer les compétences des jeunes en leadership, afin de créer un cycle vertueux et interdépendant qui transformera les perceptions et discours négatifs à propos des jeunes et leur permettra de devenir des partenaires dans la construction de communautés pacifiques et durables.

- Les Nations Unies doivent établir **un cadre politique** global reconnaissant et répondant aux besoins, apports et potentiels spécifiques et aux identités diverses des jeunes dans les contextes de conflit et post-conflits d'ici 2017. Une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité est l'option la plus appropriée pour reconnaître le rôle des jeunes et institutionnaliser leur participation à tous les niveaux. Nous demandons donc au Conseil de sécurité des Nations Unies d'adopter une résolution sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité.
- Les institutions internationales, les gouvernements nationaux et les autorités locales doivent impérativement établir des **mécanismes de dialogue politique** avec les jeunes au sujet de la paix et de la sécurité. Cet engagement doit aller au-delà d'une consultation symbolique.
- Les institutions internationales, les gouvernements nationaux et les autorités locales doivent établir des mécanismes pour engager les jeunes de façon significative dans les **processus de paix actuels et futurs, y compris les négociations de paix formelles** du niveau local au niveau mondial. Ces mécanismes doivent assurer que les jeunes sont équitablement engagés en tant que partenaires et doivent promouvoir le leadership des jeunes.
- Les institutions internationales et les gouvernements nationaux doivent **fournir un soutien et travailler en partenariat avec les organisations dirigées par des jeunes engagés dans la construction de la paix** avec un intérêt particulier pour le développement de leurs capacités.
- Les gouvernements nationaux doivent non seulement **adapter leur système éducatif au contexte mais doivent aussi proposer une éducation de qualité sur la paix** qui permette aux jeunes de participer au sein des structures civiques de manière constructive.
- Les donateurs doivent **allouer un financement durable à long terme et un soutien matériel** à tout organisme dirigé par des jeunes, aux réseaux, groupes formels et informels de jeunes et à des initiatives individuelles de jeunes. Nous, les jeunes, devons être inclus dans les structures de prise de décisions des donateurs pour garantir un financement accessible et approprié en ce qui concerne le montant et la durée. Les donateurs doivent travailler en collaboration avec les organisations de jeunesse afin d'évaluer si les structures actuelles de financement répondent aux besoins réels des jeunes qui s'efforcent de consolider la paix.

2. LA PREVENTION DE LA VIOLENCE ET LA CONSTRUCTION DE LA PAIX PAR LES JEUNES

Les discours sur la violence et la violence extrémiste, dans les contextes nationaux et internationaux, présentent les jeunes comme les auteurs potentiels de cette violence en dépit du fait que la plupart des jeunes ne sont pas impliqués ni dans un conflit armé ni dans la violence. Cette perception est une simplification dangereuse du rôle des jeunes dans la prévention de la violence et de la transformation des conflits.

- Les gouvernements nationaux, les autorités locales, le secteur privé et les organisations de la société civile, y compris les institutions religieuses et chefs religieux, doivent reconnaître et soutenir ce que les jeunes font déjà pour la prévention de la violence et la lutte contre la violence extrémiste. Ils devraient se baser sur les capacités, ressources et réseaux de jeunes déjà existant dans leurs pays et communautés, ainsi qu'au niveau international.
- Nous, les jeunes, devons continuer d'empêcher la violence et la violence extrémiste. Les gouvernements nationaux et les autorités locales devraient faciliter un environnement propice dans lequel les jeunes acteurs sont reconnus et bénéficient d'un soutien adéquat pour mettre en œuvre des activités pour la prévention de la violence. Cet espace doit être inclusif, considérant les jeunes issus de différents milieux sociaux, politiques, économiques, ethniques et religieuses.
- Les organismes internationaux et les gouvernements nationaux doivent veiller à ce que les jeunes puissent profiter pleinement de leurs droits humains fondamentaux, sans exception.
- Les gouvernements nationaux, les autorités locales et les chercheurs devraient veiller à ce qu'il y ait une recherche contextuelle, aboutie en collaboration avec les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes, pour identifier les facteurs et les motivations précipitant à la violence et à l'extrémisme afin de concevoir des réponses efficaces aux niveaux local, national et international.

3. L'égalité des sexes

Les difficultés rencontrées par les jeunes dans la construction de la paix, la résolution de conflits et la lutte contre la violence restent extrêmement liées à l'inégalité des sexes. Dans plusieurs régions du monde, la participation politique des jeunes femmes est particulièrement compromise. Ainsi, il est nécessaire de créer des mécanismes qui assurent non seulement l'égalité des sexes, mais qui abordent également les difficultés spécifiques aux différences de sexes.

- Les autorités locales et les gouvernements nationaux doivent veiller à ce que les jeunes, hommes et femmes, aient accès aux mêmes opportunités, à une éducation et des emplois de même qualité, et doivent créer des mécanismes pour lutter contre la discrimination entre les sexes dans ces environnements, en reconnaissant que la marginalisation de certains groupes tels que les femmes est préjudiciable à la construction d'une paix durable dans toutes les sociétés.
- Les institutions internationales, les gouvernements nationaux et les donateurs doivent identifier et soutenir les organisations dirigées par des jeunes qui abordent l'inégalité des sexes, l'autonomisation des jeunes femmes dans la consolidation de la paix et la résolution des conflits car elles sont des partenaires essentiels dans les efforts de consolidation de la paix.
- Les institutions internationales, les gouvernements nationaux et les autorités locales doivent mettre en œuvre des engagements internationaux pour promouvoir et protéger les droits des filles, empêcher la violence et mettre fin à l'impunité pour les crimes basés sur le genre tels que le mariage précoce et forcé de l'enfant, la violence domestique et sexuelle. La violence basée sur le genre empêche le développement et la participation significative des jeunes dans les processus de consolidation de la paix. En outre, la violence sexuelle et basée sur le genre est liée à des problèmes plus profonds : insécurité et négociations freinées dans le cadre des accords de paix et des cessez-le feu.
- Les autorités locales et les gouvernements nationaux devraient établir des mesures temporaires spéciales, notamment des quotas minimums, pour la participation des filles et des femmes à tous les niveaux de décisions politiques, d'ici 2018. Ces mesures sont nécessaires pour veiller à ce que les perspectives des femmes et leurs intérêts soient considérés et pour lutter efficacement contre l'exclusion persistante des femmes au sein de l'environnement politique.
- Les organisations focalisées sur la paix et dirigées par des jeunes doivent continuellement rester sensibles à l'égalité des sexes dans toutes leurs actions et lutter contre l'exclusion.

4. RENFORCEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

Partout dans le monde, nous les jeunes, sommes disproportionnellement touchés par l'accès limité aux opportunités sociales et économiques. N'ayant pas d'opportunités professionnelles, ou victimes de sous-emplois et ayant accès à une éducation inadéquate ou inexistante font des jeunes des cas isolés de la société aux niveaux économique, politique et social. Ceci fait obstacle à notre cohésion sociale et notre capacité à nous impliquer dans la consolidation de la paix, car notre capacité à agir est par conséquent limitée. Les sociétés ne bénéficieront pas de la paix sans développement économique, et elles ne bénéficieront pas de développement économique sans paix. Pour devenir des agents actifs dans la construction de la paix, nous devons être en mesure de voir que nous avons une participation continue dans la société.

- Les gouvernements nationaux doivent **prioriser les possibilités d'emploi des jeunes et les lois du travail appartenant à ces derniers** en adoptant un plan d'action national pour l'emploi des jeunes, en collaboration avec le secteur privé, et en allouant un budget pour sa mise en œuvre. Le plan doit être basé sur des faits probants, développé en partenariat avec les jeunes et doit reconnaître la corrélation de l'éducation, de l'emploi et de la formation dans la prévention de la marginalisation des jeunes.
- Les gouvernements nationaux et les autorités locales doivent collaborer afin de créer des opportunités économiques et sociales pour les jeunes **des zones rurales et urbaines**. Ils doivent **investir dans le renforcement des capacités des jeunes** et les former en conséquence pour répondre aux exigences du monde du travail grâce à des opportunités d'éducation pertinentes, conçues de manière à promouvoir la culture de la paix.
- Les organisations internationales, les gouvernements nationaux, les donateurs et le secteur privé doivent soutenir les **organisations dirigées par des jeunes œuvrant pour la consolidation de la paix en tant que partenaires pour l'emploi des jeunes et pour les programmes d'entrepreneuriat** car ces organisations sont particulièrement bien placées pour engager les jeunes marginalisés.
- Les autorités locales et les gouvernements nationaux doivent **financer et élaborer des lois et des programmes sur la santé** pour le cycle de vie de tous les jeunes. Ceci est une condition préalable au renforcement et autonomisation social et économique des jeunes.

Sont soulignées ci-dessus quelques-unes des principales exigences pour un cadre politique soutenant la participation des jeunes dans la consolidation de la paix. Pour ce faire, les autorités locales, les gouvernements nationaux, les donateurs, la société civile et autres acteurs doivent impérativement prendre des mesures pour soutenir les jeunes en tant qu'acteurs dans la prévention et la transformation de conflits, la lutte contre l'extrémisme et la construction de la paix par la mise en œuvre des points d'action dans la présente Déclaration.

En tant que jeunes, participant au Forum mondial sur la Jeunesse, Paix et Sécurité, nous nous engageons à travailler en collaboration avec toutes les parties prenantes afin de construire la paix dans le monde. Nous nous engageons à suivre la mise en œuvre de cette Déclaration.

Le Forum Mondial sur la jeunesse, la paix et la sécurité a eu lieu à Amman, en Jordanie, le 21 et 22 août 2015. Le Royaume hachémite de Jordanie et son Altesse Royale le Prince héritier Al Hussein Bin Abdullah ont accueilli plus de 400 jeunes, représentants d'organisations menées par des jeunes, organisations non-gouvernementales, gouvernements, et entités et experts des Nations Unies.

Le forum fut co-organisé par les Nations Unies, représentées par le réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, le bureau de l'envoyé pour la jeunesse, le bureau d'appui à la consolidation de la paix, l'UNFPA et l'UNDP, en partenariat avec Search for Common Ground et United Network of Young Peacebuilders.